

BARÈME d'évaluation de l'épreuve orale du Diplôme National du Brevet :**NOTE FINALE SUR 100**

Compétences évaluées	Barème	Points
Maîtrise de l'expression orale		
Le candidat a su s'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire.	15	
Le candidat a su exprimer ses sensations, ses sentiments, formuler un avis personnel à propos d'une œuvre ou d'une situation en visant à faire partager son point de vue.	15	
Le candidat a su employer un vocabulaire précis et étendu.	10	
Le candidat a su participer de façon constructive à des échanges oraux lors de l'entretien.	10	
Maîtrise du sujet		
Le candidat a su mettre en œuvre une présentation détaillée et précise.	15	
Le candidat a su porter un regard critique sur sa production individuelle.	10	
Le candidat a su raisonner, justifier une démarche et les choix effectués.	15	
Le candidat a su mobiliser des outils numériques.	10	
Note finale	/100	